

Les nouveaux langages au tournant du XXI^e siècle

Édité par
Jean-Paul Dufiet et Marie-Christine Jullion

*Dipartimento di Scienze della Mediazione Linguistica e di Studi Interculturali
Università degli Studi di Milano*

DIREZIONE DELLA COLLANA / EDITOR OF LCM - THE SERIES
Marie-Christine Jullion

DIREZIONE RESPONSABILE DELLA RIVISTA / EDITORS-IN-CHIEF OF THE JOURNAL
Paola Catenaccio - Giuliana Garzone

COMITATO DI DIREZIONE / EDITORS

Marina Brambilla - Luigi Bruti Liberati - Maria Vittoria Calvi - Gabriella Cartago
Lidia De Michelis - Dino Gavinelli - Marie-Christine Jullion - Alessandra Lavagnino
Chiara Molinari - Giovanni Turchetta

COMITATO DI REDAZIONE / SUB-EDITORS

Maria Matilde Benzoni - Paola Cotta Ramusino - Mario De Benedittis
Kim Grego - Giovanna Mapelli - Fabio Mollica - Bettina Marta Mottura
Mauro Giacomo Novelli - Letizia Osti - Maria Cristina Paganoni
Giuseppe Sergio - Virginia Sica - Nicoletta Vallorani

COMITATO SCIENTIFICO INTERNAZIONALE / INTERNATIONAL ADVISORY BOARD

James Archibald (*Translation Studies*) - Hugo de Burgh (*Chinese Media Studies*)
Kristen Brustad (*Arabic Linguistics*) - Daniel Coste (*French Language*)
Luciano Curreri (*Italian Literature*) - Claudio Di Meola (*German Linguistics*)
Donatella Dolcini (*Hindi Studies*) - Johann Drumbl (*German Linguistics*)
Denis Ferraris (*Italian Literature*) - Lawrence Grossberg (*Cultural Studies*)
Stephen Gundle (*Film and Television Studies*) - Tsuchiya Junji (*Sociology*)
John McLeod (*Post-colonial Studies*) - Estrella Montolio Durán (*Spanish Language*)
Silvia Morgana (*Italian Linguistics*) - Samir Marzouki (*Translation, Cultural Relations*)
Mbare Ngom (*Post-Colonial Literatures*) - Christiane Nord (*Translation Studies*)
Roberto Perin (*History*) - Giovanni Rovere (*Italian Linguistics*)
Lara Ryazanova-Clarke (*Russian Studies*) - Shi-Xu (*Discourse and Cultural Studies*)
Srikant Sarangi (*Discourse Analysis*)
Françoise Sabban (*Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine - Chinese Studies*)
Itala Vivan (*Cultural Studies - Museum Studies*)

All works published in this series have undergone external peer review.

Tutti i lavori pubblicati nella presente Collana sono stati sottoposti a peer review
da parte di revisori esterni.

ISSN 2283-5628
ISBN 978-88-7916-977-6

Copyright © 2021

LED Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto

Via Cervignano 4 - 20137 Milano

www.lededizioni.com - www.ledonline.it - E-mail: led@lededizioni.com

I diritti di riproduzione, memorizzazione e archiviazione elettronica, pubblicazione con qualsiasi mezzo analogico o digitale (comprese le copie fotostatiche, i supporti digitali e l'inserimento in banche dati) e i diritti di traduzione e di adattamento totale o parziale sono riservati per tutti i paesi.

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da: AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108 - 20122 Milano
E-mail segreteria@aidro.org <<mailto:segreteria@aidro.org>>
sito web www.aidro.org <<http://www.aidro.org/>>

Volume stampato con il contributo
del Dipartimento di Scienze della Mediazione Linguistica e di Studi Interculturali
Università degli Studi di Milano

In copertina:
Comunicare, fotografia di Franco Quaini.

Videoimpaginazione: Paola Mignanego
Stampa: Logo

Table des matières

INTRODUCTION	
Les nouveaux langages au tournant du XXI ^e siècle <i>Jean-Paul Dufiet - Marie-Christine Jullion</i>	7
NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DOMAINES SOCIAUX	
Le langage du droit dans le contexte de transformation des sociétés contemporaines <i>Marie Cornu</i>	15
I nuovi scambi tra medici e pazienti: le parole della medicina <i>Antonio M. Carrassi</i>	35
Le débat sur l'extension de l'obligation vaccinale en France: analyse discursive et argumentative d'une parole "éclatée" <i>Elisa Ravazzolo</i>	47
LANGUE ET DISCOURS DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	
Féminisation linguistique et écriture inclusive: de quelques nouvelles formes langagières du français <i>Françoise Sullet-Nylander</i>	71
Le forum de discussion: espace public des temps modernes <i>Maria Rosa Compagnone</i>	89
Renouveau des formes langagières dans la communication sociale sur Twitter <i>Grégoire Lacaze</i>	107
Les Auteurs	129

Le débat sur l’extension de l’obligation vaccinale en France: analyse discursive et argumentative d’une parole “éclatée”

Elisa Ravazzolo

DOI: <https://dx.doi.org/10.7358/977-2021-rava>

ABSTRACT

French vaccination policy has recently been the subject of much debate on the advisability and risks of extending the vaccination obligation. The legal provision introducing 11 compulsory vaccines on January 1, 2018 called for the mobilization of different groups of actors (institutional representatives, doctors, researchers, parents’ associations, representatives of pharmaceutical companies, citizens, etc.) often speaking in different arenas. Indeed, if political debates and parliamentary committees are invested by institutional actors and experts, discussion forums and social networks constitute the privileged place of expression of non-institutional actors or lay-experts, who use this space for discussion above all to express their scepticism or their reluctance over vaccines. The objective of this contribution is to analyse on the one hand the forms and mechanisms put in place in the construction of the debate on this social issue and, on the other hand, to highlight the linguistic and argumentative specificities of the discourse of pro-vaccinalists and of the anti-vaccinalists, categories which bring together different actors.

Mots-clés: argumentation; débat parlementaire; forums électroniques; interaction radiophonique; vaccination.

Keywords: argumentation; Internet forums; parliamentary debate; radio interactions; vaccination.

1. INTRODUCTION

La politique vaccinale française a fait récemment l’objet de nombreux débats sur l’opportunité et les risques de l’extension de l’obligation

vaccinale. La disposition de loi introduisant 11 vaccins obligatoires au 1^{er} janvier 2018 a sollicité la mobilisation de différents groupes d'acteurs (représentants institutionnels, médecins, chercheurs, associations de parents, représentants de firmes pharmaceutiques, citoyens, etc.) s'exprimant souvent dans des arènes différenciées et étanches. En effet, si les débats parlementaires et médiatiques sont investis par des acteurs institutionnels et des experts "authentifiés" (Olliver-Yaniv 2017, 119), les forums de discussion et les réseaux sociaux constituent le lieu d'expression privilégié des acteurs non-institutionnels ou profanes-experts, qui exploitent cet espace d'échange surtout pour exprimer leur scepticisme ou leurs réticences face aux vaccins.

L'objectif de cette contribution est d'analyser d'une part les dispositifs mis en place dans la construction du débat sur cette question de société et, d'autre part, de mettre en lumière les spécificités linguistiques et argumentatives du discours "progressiste" des pro-vaccinalistes et du discours "décliniste" des anti-vaccinalistes (ou mieux de ceux qui s'opposent à l'obligation vaccinale), catégories qui réunissent des acteurs différents.

2. CORPUS ET MÉTHODOLOGIE

Pour identifier les caractéristiques discursives et argumentatives des discours des différents acteurs, nous avons constitué un corpus d'interactions produites en situation institutionnelle, médiatique et en contexte de communication sociale numérique. Notre corpus se fonde plus précisément sur les interactions suivantes:

- le débat de l'Assemblée Nationale du 27 octobre 2017¹ (discussion de l'article 34 du projet de loi de financement de la Sécurité Sociale portant sur l'extension de l'obligation vaccinale);
- des débats radiophoniques: trois émissions du débat interactif *Le téléphone sonne* de France Inter (émission du 28 juillet 2017 – *Comment rétablir la confiance dans les vaccins*; émission du 3 janvier 2018 – *L'obligation vaccinale, remède contre la méfiance*; émission du 25 juin 2018 – *Agnès Buzyn face aux auditeurs*) et une émission du débat *Du grain à moudre* de France Culture du 16 février 2017² (*La vaccination: ça ne se discute pas?*);
- des discussions sur les forums Internet *doctissimo* (espace vaccination) et *magicmaman* (bébé – la santé du bébé – vaccination du bébé).

¹ Désormais AN.

² Désormais LTS pour *Le téléphone sonne*, et DGM pour *Du grain à moudre*.

Nous avons sélectionné notamment les interactions et les fils de discussion ayant eu lieu au cours des années 2017 et 2018, c'est-à-dire dans les mois précédant l'initiative parlementaire et dans la période suivant l'approbation de la disposition de loi et l'entrée en vigueur de l'obligation vaccinale.

La méthodologie adoptée s'inscrit dans le champ de l'analyse des interactions, alliant l'observation des échanges produits dans un contexte spécifique à l'application d'outils théoriques issus d'une approche interactionnelle de l'argumentation. Dans un premier temps, nous nous intéresserons aux caractéristiques des lieux d'expression du débat public sur l'extension de l'obligation vaccinale et proposerons une première réflexion sur la parole produite par les différents énonciateurs en fonction du degré d'expertise, de scientificité ou d'affectivité de leurs discours. Nous procéderons ensuite à l'analyse comparative des arguments mobilisés par les actants pour appuyer ou contester le projet de loi en question, en fonction du lieu de production.

3. LES LIEUX D'EXPRESSION DU DÉBAT PUBLIC

Le débat que nous observons se déroule dans des arènes différenciées, du point de vue des dispositifs et des acteurs, ce qui explique d'ailleurs l'hétérogénéité du corpus.

Les discours circulant dans les lieux institutionnels et médiatiques traditionnels (radio), qui émanent d'acteurs politiques et scientifiques légitimes, ne s'opposent pas au niveau de l'intérêt de la vaccination: leur désaccord porte en priorité sur l'opportunité de l'extension de l'obligation vaccinale et d'une obligation généralisée. Dans les forums, en revanche, la question argumentative sur la vaccination obligatoire, même lorsqu'elle figure dans le titre du fil de discussion (ex. pétition contre la vaccination imposée), entraîne toujours une discussion sur l'intérêt, l'utilité, voire la dangerosité des vaccins.

La diversité des lieux d'énonciation contribue à la production de discours et de contre-discours fragmentés, d'une "parole éclatée" (Charau-deau 2017, 7) produisant parfois "plus de brouillage que d'éclairage sur les affaires de la Cité" (*ibid.*). Plus précisément, l'exposition ou l'accès à des espaces de parole aussi variés favorise la perception d'une hégémonie des représentants institutionnels et de l'absence d'un affrontement direct entre les différents acteurs. Il arrive que cette impression, largement partagée semble-t-il, soit explicitée et thématisée, comme dans l'extrait suivant tiré de l'émission interactive de France Inter:

Exemple 1 (LTS, 28/07/2017)

AUD3 je suis plutôt contre les vaccins alors d'abord je me pose la question pourquoi / sur votre plateau vous avez pas vraiment des médecins ou des chercheurs qui s'opposent à la vaccination parce qu'il y en a il y en a beaucoup

A ben on comptait sur vous justement pour porter la contradiction

AUD3 je suis pas médecin mais donc il y a beaucoup de médecins qui s'y opposent \ malheureusement ils peuvent pas le dire / parce que s'ils le disaient ils se feraient radier de l'ordre des médecins /

A ben donc vous donnez la réponse à votre question là

AUD3 oui mais non je pensais à des scientifiques qui peuvent apporter des arguments scientifiques pour ou contre la vaccination [...]

Le fait que l'intérêt des vaccins ne soit jamais mis en question par les invités en studio amène cet auditeur à dénoncer le manque de contradiction. Son intervention polémique est d'abord accueillie de manière ironique par l'animateur qui semble ensuite ratifier implicitement la motivation avancée par l'auditeur sur l'autocensure des médecins.

En outre, les opposants à l'initiative législative, que ce soit au Parlement ou à la radio, dénoncent systématiquement l'absence d'un débat démocratique, d'un effort pédagogique de la part du gouvernement. Le débat ayant eu lieu au sein du Comité d'orientation et de la concertation citoyenne sur la vaccination est en effet critiqué³ et considéré comme inefficace. Dans leurs prises de parole émergent les différentes propriétés que ce débat aurait dû présenter, sous forme de constructions axiologiques binaires qui en soulignent implicitement les défauts: "indépendant et transparent", "rationnel et scientifique", "citoyen et de qualité", "objectif et dépassionné", "contradictoire et scientifique".

3.1. *Raison vs émotion*

Nous nous sommes interrogée ensuite sur l'efficacité argumentative de certaines expressions telles que les formules d'auto- et d'hétéro-attribution identitaire qui opposent les tenants d'une société dominée par la raison aux défenseurs de la liberté vaccinale.

³ Lors du débat à l'Assemblée Nationale du 27 octobre 2017, la députée Blandine Brocard met en évidence les failles de la concertation citoyenne menée par le professeur Fischer: "[...] dans ses conclusions le professeur Fischer n'a pas suivi celles du jury de citoyens ni celles du jury de professionnels de santé".

Ainsi les défenseurs de l'extension de l'obligation, et globalement, dans les forums, les pro-vaccinalistes, s'autoproclament de fervents adeptes de la raison (ex. "j'ai choisi le camp de la raison", M.-P. Rixain, AN; "une raison libératrice et protectrice", J.-F. Mbaye, AN) et accusent directement ou indirectement, à travers des constructions impersonnelles, les opposants et anti-vaccinalistes d'incarner une vision obscurantiste et décliniste, guidée par l'irrationalité, l'émotion et la désinformation qu'ils associent aux médias sociaux: "le danger serait qu'une société guidée par l'émotion remette en question tout l'édifice de la vaccination"; "vous vivez sur les blogs à l'ère de la post-vérité" (A. Buzyn, AN); "nous ne devons pas céder à l'obscurantisme" (J. Borowczyk, AN). Signalons, à ce propos, l'intéressante formule utilisée par un auditeur appelant à la radio qui dit "j'estime la position des lobbies anti-vaccins criminelle" (auditeur, LTS, France Inter), et emploie donc le substantif "lobbies", habituellement convoqué par les adversaires pour renvoyer au pouvoir et à la "dictature" imposée par les laboratoires pharmaceutiques.

La plupart des opposants à l'extension de l'obligation s'auto-catégorisent comme des "défenseurs de la liberté vaccinale", des "insoumis", mais tiennent souvent à préciser et à nuancer leur position: "nous ne sommes pas des barbares indifférents à l'avenir des enfants" (D. Obono, AN); "je ne suis pas anti-vaccinaliste" (*doctissimo*); "d'ailleurs je ne suis pas anti-vaccins mais anti-sur-vaccination" (*doctissimo*). Lorsqu'ils qualifient leurs adversaires, ils reprennent le mot "raison", mais pour le resémantiser: on parle de "raison vendue aux lobbys" (AN) ou encore de "raison à géométrie variable":

Exemple 2 (N. Dupont-Aignan, AN)

AUD3 quand on se proclame l'étendard de la raison on va jusqu'au bout on analyse tout et je regrette que l'emporte toujours dans cet hémicycle une raison à géométrie variable celle qui arrange vos intérêts généraux

Sur cette opposition raison/émotions, il est intéressant de remarquer que, si d'une part les défenseurs de l'obligation dévalorisent le recours aux émotions, de l'autre ils n'y renoncent pas et les mobilisent dans leurs stratégies argumentatives qui font souvent appel au pathos. Ainsi peut-on assister à la création de scénarios dramatisants liés aux maladies frappant les non-vaccinés ou à la production de témoignages personnels particulièrement intenses. Nous citerons à titre d'exemple un extrait du débat parlementaire au cours duquel une députée intervient de manière aussi soudaine que brève pour proférer ces mots:

Exemple 3 (M. Peyron, AN)

MP je vous demande juste quelques secondes pour faire part d'une expérience très personnelle \ il y a trente ans / j'ai voulu attendre moi aussi / et j'ai perdu un enfant \

Peu après, la ministre Buzyn demande de suspendre la séance: “je pense que beaucoup d'entre nous ressentons une immense émotion et donc je vous remercie pour cette suspension de séance”.

Le discours des opposants, accusés de se faire guider par les émotions, semble en revanche recourir moins souvent aux stratégies liées à la construction du pathos, du moins dans les lieux institutionnels, dans l'hémicycle et dans les émissions radiophoniques analysées, tendance mise en évidence par l'un des opposants les plus acérés à l'Assemblée Nationale:

Exemple 4 (N. Dupont-Aignan, AN)

DA Madame la Ministre chaque fois que l'on s'oppose à vous / vous mettez en avant des décès monstrueux parce que nous sommes tous sensibles à la mort d'un enfant [...] on peut toujours sortir la machine à émotions [...] nous pouvons aussi parler des personnes qui souffrent de sclérose en plaques [...]

Les émotions sont en revanche mobilisées massivement dans les forums, où les interventions des internautes sont largement dominées par la formulation d'énoncés qui expriment de manière transparente la crainte et l'incertitude: “je m'inquiète”, “moi aussi ça m'inquiète”, “on flippe bien”, “ça me fait peur”, “vaccin à deux mois j'ai peur” (fil de discussion), “ça me hante”, “ça fait peur, vraiment très peur”, “j'ai une peur bleue”, etc.

3.2. *Discours d'expert vs discours profane*

L'analyse montre en outre, de manière générale, la mobilisation de traits identitaires, un peu chez tous les locuteurs et dans tous les lieux d'expression, dans l'effort de légitimer leur propre discours. Les différentes prises de parole révèlent des rôles sociaux différents: on parle en tant que médecin (“nous vaccinateurs”, LTS; “en tant que neurologue je pourrais vous en parler”, AN), en tant que non-expert ou profane (“je m'en remets à l'expertise des experts scientifiques... n'étant pas moi-même médecin”, “moi je ne suis pas scientifique et j'aurais tendance à faire confiance à ceux qui savent...”, AN), en tant que représentant institutionnel et/ou parent (“comme élu local et comme père de famille”, AN; “par ailleurs je suis moi-même mère d'un enfant de huit ans”, AN).

L'éthos d'expertise, souvent affiché par les tenants de l'extension de l'obligation, peut fonctionner en tant qu'argument d'autorité direct, car locuteur et autorité invoquée se confondent alors:

Exemple 5 (O. Véran, AN)

OV [...] la question des adjuvants aluminiques est une spécificité franco-française j'en parle en tant que médecin [...]

L'expression cautionne ici les propos du locuteur et renforce le poids de son contre-argument, à savoir que les doutes sur la dangerosité des adjuvants aluminiques ne subsistent qu'en France.

L'aveu d'ignorance qui consiste à admettre le manque d'expertise émane aussi le plus souvent de ceux qui défendent l'extension et qui invitent donc à faire confiance à la communauté scientifique. Cette observation sur la manifestation d'un éthos d'expert amène à s'interroger, plus globalement, sur la manière selon laquelle la parole experte est mobilisée, utilisée ou métamorphosée dans ce genre de débat et dans les différentes arènes, sachant que la catégorie de l'expertise ne paraît pas la plus pertinente pour différencier les acteurs sociaux (Ollivier-Yaniv 2017, 118). En effet, si le discours des experts authentifiés domine dans les interactions radiophoniques, où les invités sont pour la plupart des médecins et chercheurs, on peut quand même constater que des connaissances scientifiques sont réutilisées à la fois par des politiciens et des internautes, et que ces données sont souvent associées à des arguments d'autorité. Ainsi les discours déployés dans les forums sont-ils souvent traversés par une sorte "d'expertise profane" (Akrich et Rabeharisoa 2012, 70), fondée sur l'expérience et le témoignage ou sur l'appropriation de connaissances académiques et scientifiques par l'engagement associatif. Cette forme d'expertise "expérientielle" ou "médico-scientifique" (*ibid.*), qui traverse de nombreux messages, ne fait que brouiller les frontières entre les "discours d'experts" et les "discours experts". Dès lors, le degré de scientificité des énoncés n'est pas directement lié au statut de l'énonciateur qui peut "être expert" ou "faire l'expert" (Garric et Légglise 2012, 4). Et si certains contributeurs adoptent des stratégies de modalisation qui consistent à admettre leur non-expertise et à atténuer la portée de leur dire ("ça reste un avis personnel, je suis pas toubib non plus!", *magicmaman*; "pour la polio c'est assez complexe il faudrait que je pousse mes recherches", *doctissimo*), d'autres en revanche semblent s'attribuer un éthos d'expert par l'emploi de termes techniques et des noms de marques des vaccins, qui circulent abondamment dans les discussions et semblent remplacer sur Internet le nom des maladies associées aux vaccins:

Exemple 6 (vaccin meningitec: oui ou non?, *magicmaman*, Octobre 2017)

il n'y a pas de thimérosal (mercure) dans le méningitec, il est stabilisé à l'alu. comme dit Cathiouche, les zones à risque ne sont pas stables (pas comme pour le prévenar par exemple), ce sont les pics épidémiques qui les déterminent. Et pas d'épidémie en ce moment

Les experts qui interviennent à la radio s'efforcent par ailleurs de déconstruire les *fake news* circulant sur Internet et les simplifications abusives, comme on peut le remarquer dans l'exemple suivant:

Exemple 7 (A.-M. Moulin, DGM)

AM moi je suis gênée par les affirmations quant à la montée de l'autisme parce que je sais trop bien combien les catégories en médecine évoluent \ la catégorie d'autisme a tout d'un coup subi une inflation \ [...] les troubles du comportement sont tout d'un coup regroupés sous la catégorie autisme alors qu'à mon avis ils pourraient être différenciés [...]

La locutrice, qui manifeste ici son ethos d'expertise implicitement, par le savoir et la compétence affichés, s'efforce de déconstruire une croyance circulant dans le discours des anti-vaccinalistes à l'aide d'un énoncé d'émotion ("je suis gênée") et d'un modalisateur épistémique ("je sais trop bien").

Dans tous les cas, la parole experte, qu'elle émane de sources authentifiées ou qu'elle soit reprise par d'autres, fait appel aux résultats d'études scientifiques et cite souvent des chiffres, ce qui permet d'objectiver son propre discours et d'alimenter une rhétorique positiviste (Tavernier 2012).

4. LES STRATÉGIES ARGUMENTATIVES MOBILISÉES DANS LE DÉBAT

Notre objet d'étude porte plus précisément sur les stratégies discursives et rhétoriques utilisées par les différents acteurs pour appuyer leurs thèses et réfuter celles des adversaires. Pour ce type d'analyse nous nous sommes appuyée principalement sur les modèles de l'argumentation proposés par Plantin (2005, 2016) et Doury (2016). Nous avons donc observé les types d'arguments et les ressources linguistiques exploitées par les locuteurs dans les différentes interactions, chacune caractérisée par des spécificités au niveau du cadre situationnel et des conditions de production de la parole.

4.1. *Les arguments des députés à l'Assemblée Nationale*

Le débat parlementaire est un type d'interaction fortement contraint qui se caractérise par des pratiques langagières et rituelles spécifiques⁴. L'action verbale des participants est d'ailleurs soumise à une discipline rigoureuse: seuls les députés autorisés peuvent intervenir, suivant un ordre et un protocole préétablis que le Président de la séance se doit de faire respecter. L'échange peut être décrit comme un "polylogue en différé" (Cabasino 2007, 71) fondé sur l'intervention successive d'un certain nombre de locuteurs dont l'objectif est d'appuyer ou de contester une initiative de loi. Ce discours institutionnel à dominante délibérative, qui semblerait comporter un faible degré d'interactivité, peut en réalité donner lieu à des moments très conflictuels.

Dans le débat parlementaire analysé, la question argumentative concernant l'extension de l'obligation vaccinale présente un degré de polémique inférieur par rapport à celui d'autres débats⁵. En effet, tous les parlementaires qui s'opposent à l'article 34 tiennent à préciser qu'ils ne sont pas contre les vaccins, mais contre l'extension de l'obligation, d'une obligation immédiate et précipitée élargie à huit vaccins supplémentaires. Ils dénoncent le manque de débat et demandent par leurs amendements, entre autres, un moratoire d'un an, des recherches indépendantes et la création d'un pôle public du médicament placé sous le contrôle de la puissance publique.

Parmi les arguments privilégiés par les parlementaires figurent les arguments pragmatiques, les comparaisons et des stratégies plus subjectives liées à "des moyens de pression et d'orientation éthotiques et pathétiques" (Plantin 2011, 18).

4.1.1. Les arguments par la cause ou par les conséquences

L'évaluation de la décision législative repose souvent sur l'appréciation des facteurs qui en ont motivé l'introduction et sur les conséquences qu'elle est susceptible de produire.

Ainsi le recours à l'argument par la cause permet aux différents acteurs de sélectionner un événement spécifique, avec ses connotations, et de le présenter comme étant l'élément déclencheur de l'initiative légis-

⁴ Pour une description détaillée de l'interaction parlementaire, nous renvoyons aux nombreux travaux de Cabasino (2001, 2007, 2010).

⁵ Que l'on pense par exemple à la discussion du projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. Cf. Ravazzolo 2014.

lative. Plus précisément, pour les proposant, l'extension de l'obligation apparaît d'un côté comme une réponse à la recrudescence de certaines maladies telles que la rougeole, de l'autre comme la réaction à une intimation de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) ayant invité à augmenter le taux de couverture vaccinale. Dans cette perspective, la proposition de loi incarne la solution venant réparer un mal (ou un manque) qui s'inscrit dans une mise en scène dramatisante. Les opposants, en revanche, considèrent l'initiative de loi comme la réponse apportée par le gouvernement à la pénurie du vaccin DTP (diphtérie, tétanos et poliomyélite), le seul obligatoire jusqu'au premier janvier 2018 mais désormais associé à d'autres vaccins recommandés. Cet argument, qui présume une soumission voire une complicité avec les laboratoires pharmaceutiques, se traduit en acte d'accusation envers le gouvernement qui dissimulerait la vraie raison de son action législative.

L'argument par les conséquences, ou argument pragmatique (Perelman et Olbrechts-Tyteca [1958] 2008, 357; Doury 2016, 50), permet en revanche aux actants d'apprécier l'acte législatif en fonction de ses effets, qu'ils soient favorables ou défavorables. Le discours des proposant, qui se sert de l'argument pragmatique par les conséquences positives, met en avant la protection des enfants et des personnes les plus fragiles, et fait apparaître la vaccination comme "un acte de prévention et de solidarité". Cette stratégie de la raison suprême (Charaudeau 2005) est associée à la légitimation de l'action du gouvernement qui assume sa responsabilité, affirme sa confiance dans la science et lance un message fort aux citoyens. L'argument pragmatique par les conséquences négatives caractérise en revanche le contre-discours des opposants. Sont ainsi invoquées la limitation de la liberté, l'augmentation de la défiance chez les citoyens, les risques pour la santé avec le peu de clarté et le manque de débat sur la question des adjuvants et des effets indésirables non vérifiés. La question des adjuvants, en particulier, fait l'objet de nombreuses réfutations de la part des tenants de l'extension de l'obligation, sous des formes variées: sa déconstruction se réalise par l'appel à la tradition ("nous vaccinons depuis un siècle"), la comparaison implicite ("c'est un sujet franco-français"), ou encore à travers l'argument *ad ignorantiam* (Doury 2016, 26): "aucune publication dans de grandes revues internationales ne confirme les hypothèses de Monsieur Gherardi"⁶. La réfutation peut se faire éga-

⁶ Neurologue français ayant dénoncé la toxicité des adjuvants à base d'aluminium utilisés pour augmenter l'efficacité de certains vaccins. L'incapacité de prouver les hypothèses formulées par le professeur Gherardi permet d'inférer l'acceptabilité de *non-p* (la thèse contraire), à savoir que les adjuvants à base d'aluminium ne sont pas dangereux.

lement à travers la convocation d'une source d'autorité: "la maladie décrite par Monsieur Gherardi n'est pas reconnue par l'OMS".

4.1.2. Les argumentations comparatives

Le discours de proposition appuyant l'article 34 exploite de manière récurrente l'argument par comparaison qui consiste à établir un parallèle entre ce dont on est en train de parler (les vaccins) et un autre objet (les médicaments) sur la base d'une relation de ressemblance entre les deux. Ainsi la formule "le vaccin c'est (comme) un médicament", qui postule l'analogie de fonctionnement entre ces deux substances, se fonde sur le transfert d'une propriété du phore au thème, à savoir que les effets indésirables sont nettement inférieurs aux bénéfiques. Il est intéressant de remarquer que le même argument est repris par un invité de l'émission radiophonique LTS de France Inter, un médecin blogueur, qui l'exploite dans son contre-discours pour faire admettre une conclusion inverse, en sélectionnant cette fois des propriétés négatives du phore: "les vaccins c'est comme les médicaments y en a de bons et y en a de moins bons / y en a même qui sont inutiles".

Plus globalement, nous avons pu constater le recours massif à l'argument par le précédent historique auquel est attribuée une valeur d'exemplarité: que ce soit pour appuyer la thèse avancée ("la variole a été vaincue grâce à une obligation vaccinale") ou bien pour la réfuter, lorsque les opposants dénoncent la dangerosité potentielle de certains vaccins par l'évocation de scandales sanitaires (cf. le scandale contre la grippe H1N1) qui sollicitent la mémoire discursive de l'auditoire.

L'argumentation comparative peut porter également sur la confrontation des politiques vaccinales des différents pays européens et semble fusionner alors avec l'argument par l'exemple. Dans ce cas, les locuteurs donnent des exemples susceptibles d'appuyer leur thèse ou de réfuter la thèse adverse. Les pays convoqués sont surtout l'Allemagne ("En Allemagne la vaccination n'est pas obligatoire"), l'Italie (qui a rendu obligatoire la vaccination) et les pays nordiques (où le taux de couverture vaccinale est de 98%).

4.1.3. L'argument d'autorité

Les parlementaires font systématiquement appel à des sources d'autorité pour cautionner leurs propos. Ainsi l'OMS est-elle convoquée à plusieurs reprises, mais aussi le Haut Conseil de la santé publique et l'Institut de

veille sanitaire. Parmi les sources énonciatives d'autorité convoquées par les opposants on trouve des catégories plus ou moins floues comme "les médecins généralistes", "beaucoup de médecins", mais aussi des chercheurs plus ou moins connus comme le professeur Gherardi, ou encore l'ANSM (l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé) et le Conseil d'État, ayant établi une jurisprudence en France depuis 2012 avec huit arrêts consécutifs favorables à la reconnaissance du lien entre aluminium dans les vaccins et myofasciite à macrophages. Dans ce contexte, la convocation des sources d'autorité est donc étroitement liée à la construction d'un discours expert.

Plus rarement, nous avons pu assister à la convocation de voix énonciatives relevant du domaine littéraire, comme dans cet extrait, où le député mobilise une référence à P. Ricœur:

Exemple 8 (B. Hammouche)

BH certes beaucoup de familles aisées et bien informées n'ont pas attendu que des obligations soient posées \ mais pour les autres / notre responsabilité est d'œuvrer / pour faire référence à Paul Ricœur / dans le souci des autres comme de soi-même

Le locuteur, défenseur de l'obligation vaccinale, puise ici d'un fond culturel et littéraire commun pour valoriser son discours. Le fait citationnel, par son pouvoir d'évocation, se charge ici d'une fonction esthétique plus qu'argumentative. Et si le fait de citer constitue déjà une réinterprétation, dans cet exemple, l'énoncé attribué à Ricœur est intégré syntaxiquement dans le discours citant de telle sorte que la distance entre les deux énonciateurs semble annulée.

4.1.4. La concession

Par la structure concessive le locuteur reconnaît le bien-fondé d'un contre-argument mais nie son caractère concluant, c'est-à-dire qu'il rejette l'idée que ce serait un argument suffisant pour abandonner la thèse défendue (Doury 2016, 71). Considérons les exemples suivants:

Exemple 9 (J.-P. Door)

JPD il est vrai que de nombreuses questions ont été soulevées tant par les citoyens que par les associations notamment sur les effets secondaires et les adjuvants [...] j'ai évoqué l'épisode de la vaccination contre le virus H1N1 \ quelques années auparavant le vaccin contre l'hépatite B avait été retiré / puis remis sur le marché \ mais il faut bien admettre que les dégâts causés par l'hépatite B sur les personnes non vaccinées sont catastrophiques

Exemple 10 (E. Ménard)

EM à titre personnel / je le répète encore / j'estime que les vaccins constituent un immense progrès pour la santé des Français \ mais quelle regrettable méthode que celle consistant à contraindre de la sorte les parents / dans un climat de suspicion désastreux

Si dans le premier extrait la concession est délimitée par des marqueurs prototypiques, dans le second, aucun marqueur ne l'introduit, même si le mouvement concessif est suivi d'un "mais" d'inversion argumentative.

Cette stratégie argumentative hybride, qui dans le cadre de ce débat spécifique est utilisée plus fréquemment par les opposants, tient à la fois du compromis par l'accord qu'elle affiche, et de la résistance argumentative par son refus de conclure sur ce qu'elle a concédé. Elle permet aux opposants de souligner la valeur qu'ils associent aux vaccins, malgré leurs doutes et réticences sur l'obligation.

Le mouvement concessif est très exploité par les parlementaires pour les effets bénéfiques produits au niveau de l'ethos. Il est beaucoup moins utilisé par les experts et devient assez rare dans les forums.

4.1.5. L'argumentation *ad hominem*

Ce genre d'argument constitue une stratégie d'attaque particulièrement fréquente dans le discours politique. Toutefois, dans le débat analysé, les députés n'y recourent pas aussi souvent. Nous en avons repéré un exemple dans le contre-discours d'un opposant particulièrement acéré :

Exemple 11 (N. Dupont-Aignan)

NDA expliquez-moi aussi pourquoi / dans la plupart des pays européens ces vaccins ne sont pas obligatoires / alors que le degré de confiance y est plus important \ pourquoi / voulez-vous rendre obligatoires onze vaccins dont certains sont totalement inutiles/ pour les nourrissons / je ne comprends pas \ soit vous êtes naïve / mais je ne peux pas le croire \ soit vous êtes trop influencée par les lobbies pharmaceutiques dont beaucoup de nos collègues représentent les intérêts

L'argument *ad hominem* se traduit ici en acte d'accusation envers la ministre dont on soupçonne la connivence avec les intérêts des lobbies pharmaceutiques. La question orientée et polémique de NDA contribue par cet argument à décrédibiliser l'image de l'interlocutrice.

4.1.6. Stratégies liées au pathos

Comme nous l'avons souligné précédemment (cf. par. 3.1), le recours à des stratégies argumentatives qui mobilisent les émotions de l'auditoire pour obtenir son adhésion affective à la thèse défendue est plutôt récurrent dans le débat sur la vaccination. Parmi les vecteurs sémiotiques de l'émotion privilégiés par les parlementaires soutenant le projet de loi figurent les procédés discursifs suivants:

- les témoignages à valeur d'exemplification qui se fondent sur l'emploi de mots connotés et d'un lexique émotionnel (argumenté) produisant parfois un effet proche de l'hypotypose: "Comme élu local et comme père de famille, j'ai été confronté, il y a une dizaine d'années, à Dieppe, en Seine-Maritime, à une situation d'hyper-endémie d'infections invasives à méningocoques qui a provoqué des peurs légitimes et même des décès dans l'ensemble du département" (S. Jumel);
- la sollicitation de la fierté nationale, qui rentre paradoxalement dans la logique de l'exaltation de la raison et de la science: "Au pays de Descartes / de Pasteur et de Claude Bernard / dans un État qui s'était enthousiasmé / en son temps pour les découvertes de Jenner le débat sur la vaccination peut paraître surréaliste" (B. Hammouche); dans cette perspective, les Français sont réunis par le sentiment d'appartenance au "pays des Lumières", "au pays de la raison, de Pasteur";
- la rhétorique de l'exaltation, qui aboutit à la magnification du vaccin et à la valorisation de la vaccination, considérée comme "l'un des plus grands progrès de l'humanité" et "don inestimable des progrès de la science";
- mais surtout la création de scénarios dramatisants: "Si certains discours anti-vaccinaux gagnent du terrain / les virus sont eux aussi très actifs \ ils circulent / ils circulent bien / et les maladies infectieuses se propagent" (F. Granjus).

Tous ces procédés verbaux sont systématiquement associés à une expression émotionnelle dite "analogique" (Doury 2016, 136) par laquelle le sujet mobilisant la preuve pathétique se montre ému à travers des indices de nature mimo-gestuelle et prosodique.

4.2. *Les arguments mobilisés dans les interactions radiophoniques*

Aucun des invités aux émissions radiophoniques ne fait partie des anti-vaccinalistes, tous sont d'accord pour admettre l'intérêt de la vaccination, intérêt individuel et intérêt collectif. Comme dans le débat parle-

mentaire, la question argumentative porte sur la pertinence de l'extension de l'obligation. Si certains chercheurs critiquent plus ou moins fortement l'obligation généralisée (en prônant la prise en compte du rapport bénéfices-risques pour chaque vaccin séparément), deux autres sont en revanche décidément pour l'extension de l'obligation: A. Fischer (immunologue ayant présidé le Comité d'orientation et de la concertation citoyenne sur la vaccination) et le pédiatre F. Vié le Sage. En tout cas, on n'assiste à aucune séquence conflictuelle dans ces interactions. Et si quelques expressions de désaccord sont présentes, elles ne donnent jamais lieu à des négociations ou à une confrontation directe entre les participants. En effet, les débats radiophoniques analysés traitent de la problématique des vaccins principalement dans une perspective informative et didactique. L'objectif est de fournir des éclaircissements aux auditeurs et de s'interroger sur les questions qui sont à la base du conflit sur l'extension de l'obligation vaccinale. Au delà de l'activité argumentative, on peut relever ici une intense activité explicative. Les invités essaient donc de clarifier certaines notions, de préciser des fonctionnements, d'expliquer les raisons de la défiance des Français. Ainsi peut-on assister à des séquences techniques qui soulignent la complexité du processus de création du vaccin ("c'est un parcours lent c'est un peu le chemin du combattant") et qui expliquent l'impossibilité pour la science d'arriver à des réponses certaines dans de brefs délais, ce qui finit paradoxalement par décourager la recherche:

Exemple 12 (A.-M. Moulin, DGM)

AM il est très difficile de démarquer la vaccination sur le long terme [...] des études épidémiologiques à long terme c'est non seulement coûteux mais ce n'est pas porteur pour les chercheurs \ [...] les recherches sur les effets des vaccins sur le long terme en particulier sur les maladies auto-immunes / demandent des études de plus de 20 ans \ pour un chercheur qui veut faire sa carrière c'est suicidaire

L'absence d'études indépendantes sur les effets secondaires des vaccins, souvent attribuée à des problèmes financiers, est ici reliée à des raisons d'ordre académique.

Quant aux types d'arguments mobilisés par les participants aux interactions radiophoniques, nous avons constaté la fréquence des arguments pragmatiques. Ainsi peut-on évoquer d'un côté les conséquences positives de l'obligation: sauver des vies, protéger les enfants, restaurer la confiance. L'État donc assume, prend ses responsabilités et par là rassure les citoyens.

D'un autre côté, on met en question les bénéfices de certains vaccins, on évoque les conflits d'intérêts et le pouvoir des lobbies, et on associe l'extension de l'obligation à l'augmentation de la défiance.

La question de la confiance-défiance des citoyens peut donner lieu d'ailleurs à un argument pragmatique inverse, par les conséquences négatives:

Exemple 13 (D. Dupagne, LTS)

DD à ma connaissance l'obligation n'a jamais restauré la confiance [...] le discours officiel un peu comme dans le nucléaire c'est / ne dites rien sinon les gens vont s'inquiéter ils vont avoir peur \ ce n'est plus possible \ [...] le paternalisme français fait que les gens ont finalement plus confiance dans les anti-vaccinaux qui documentent leurs arguments

Les arguments d'autorité sont aussi assez fréquents: on cite souvent l'OMS, les Académies de science et de médecine, les chercheurs, et plus globalement "la communauté scientifique internationale".

La concession, en revanche, reste très peu utilisée dans ce contexte (elle n'est utilisée que par des médecins qui sont aussi engagés en politique) ainsi que les stratégies liées au pathos (comme par exemple la création de scénarios dramatisants ou les témoignages).

4.3. *L'argumentation dans les forums de discussion*

Les forums de discussion peuvent être considérés comme "une correspondance électronique archivée automatiquement, un document numérique dynamique, produit collectivement de manière interactive" (Marcoccia 2004, 24). Toutefois, dans ces échanges asynchrones, les participants ne peuvent pas interagir simultanément et ne disposent que de ressources graphiques pour s'exprimer. Ce genre de communication médiatisée par ordinateur obéit en effet à un "registre interactif écrit" (Mondada 1999, 3) qui correspond à des pratiques linguistiques et communicationnelles spécifiques. Loin de pouvoir recréer l'interactivité de la conversation en face à face, l'énonciateur-scripteur dispose néanmoins d'autres moyens pour construire ou mettre en scène un espace d'intersubjectivité, par exemple à travers la reprise d'un message ou d'énoncés produits par d'autres contributeurs sous forme de citation automatique⁷.

⁷ Sur les formes et les fonctions de la citation automatique, nous renvoyons aux analyses de Mondada 1999; Marcoccia 2010; Largier Vié 2019. Plus globalement, pour

Dans le cas du débat public envisagé, Internet semble être une ressource privilégiée pour avoir accès à des échanges entre citoyens, pour la plupart profanes, qui expriment des avis parfois très radicalisés sur la vaccination. Bien que les fils de discussion sélectionnés soient censés traiter de l'extension de l'obligation vaccinale, la question argumentative est souvent reconduite à l'opposition de base anti-vaccinalistes *vs* pro-vaccinalistes.

Les positions exprimées sont très variées: des contributeurs se déclarent plutôt contre l'extension de l'obligation à tous les vaccins, d'autres se disent favorables au principe vaccinal mais prônent la liberté de choix pour les parents, certains internautes sont décidément contre les vaccins et à plus forte raison contre l'obligation, d'autres encore approuvent, en revanche, la mesure coercitive. En outre, de nombreux contributeurs, qui s'expriment principalement sur le site de *magicmaman*, ne se positionnent ni pour ni contre l'obligation ou la vaccination mais cherchent sur les forums des réponses à leurs questionnements, manifestent des doutes, racontent leurs souffrances, demandent des conseils. Il est évident par ailleurs que l'anonymat dont bénéficient les contributeurs des forums leur permet de s'exprimer librement, indépendamment de leur rôle social. Ainsi le forum de *doctissimo* abrite-t-il des discussions parfois très conflictuelles, qui tournent le plus souvent au dialogue de sourds et qui donnent lieu à des commentaires parfois effacés par la modération. Le forum de *magicmaman*, en revanche, constitue plutôt un espace de partage, où les contributeurs échangent leurs avis, relatent des expériences similaires, manifestent des perplexités. Le ton des échanges est ici moins agonal et comporte souvent l'utilisation d'un vocabulaire compréhensif et affectueux.

Sur les deux forums, l'argumentation est rarement structurée. En effet, le caractère asynchrone de la discussion entraîne un temps de latence entre deux messages très variables, allant de quelques minutes à parfois plusieurs semaines (Cellier 2016, 70). Toutefois, plusieurs participants s'efforcent de rendre leurs arguments plus résistants à la contestation en ayant recours à des sources variées, souvent pseudo-scientifiques et approximatives.

Quel que soit le forum, le vécu et l'expérience personnelle de chacun semblent avoir un poids déterminant dans l'opinion des participants sur les risques liés à la vaccination. Par rapport aux autres lieux d'expression, les forums électroniques se fondent sur une survalorisation de l'expérience personnelle, qui aboutit parfois à la dévalorisation des discours experts et scientifiques.

une description détaillée du fonctionnement des forums de discussion électroniques voir, entre autres, Marcoccia 2003, 2004.

Dans ce contexte, les stratégies pathétiques jouent un rôle prépondérant. Les anti-vaccinalistes font souvent appel à la crainte, émotion qu'ils s'efforcent d'argumenter en créant un lien de causalité (qui n'est pas scientifiquement démontré en réalité) entre le vaccin et des effets secondaires graves. En effet, comme le souligne Plantin:

on peut "argumenter des émotions" (des sentiments, des éprouvés, des affects, des attitudes psychologiques), c'est-à-dire fonder sinon en raison, du moins par des raisons un "devoir éprouver". (1997, 81)

Dans les messages postés sur les forums, l'appel aux émotions se réalise surtout par l'intermédiaire des témoignages personnels (ou de son environnement proche) qui fonctionnent en même temps comme des arguments par l'exemple:

Exemple 14 (suis-je la seule à m'inquiéter du Prévenar?, *magicmaman*, Mars 2017)⁸

Coucou, juste pour dire que non, tu n'es pas la seule à t'inquiéter.

Ma puce a eu la première injection, et a fait une grosse réaction, mal pendant plusieurs jours, à pleurer tout le temps, sans pouvoir la consoler... alors que d'habitude c'est un bébé qui ne pleure jamais 😞.

Bon d'accord, elle n'en est pas morte mais je sais pas, moi qui suis plutôt pro-vaccin, ben là, je l'ai pas senti du tout... Comme si mon instinct me disait "non, ce n'est pas bon pour elle...".

Alors je n'ai pas fait le deuxième rappel qu'elle devait faire normalement la semaine passée.

Une semaine plus tard, je lis toutes ces news affolantes. Et là franchement, je suis contente de ne pas l'avoir fait. Ça n'a rien de rationnel mais je fonctionne à l'instinct et là, je le sentais vraiment pas pour ma puce.

Ici, à l'émotion (l'inquiétude) s'ajoute l'instinct maternel qui devient donc un argument justifiant le choix de ne pas faire vacciner son enfant.

Parmi les autres arguments utilisés par les internautes on trouve surtout l'argument par la cause (avec la mobilisation de la logique complotiste liée au pouvoir des lobbies pharmaceutiques) et l'argument par les conséquences négatives qui est exploité à la fois par les opposants (mise en avant des effets secondaires graves des vaccins), et les proposant:

Exemple 15 (vaccin meningitec oui ou non?, *magicmaman*)

pour le tétanos, je n'hésiterais jamais, car même si l'efficacité est réduite, j'ai ma belle soeur qui a fait médecine en Afrique. Elle a vu des maladies terribles [...]. Elle m'a dit que la pire de toutes ces maladies, le sum-

⁸ Les messages postés sont ici fidèlement reproduits, mais leur orthographe originale a été mise aux normes.

mum de l'horreur dans la douleur reste le tétanos. Ceux qui en sont atteints connaissent semble-t-il des souffrances absolument intolérables. Le moindre bruit, la moindre minuscule lumière, le moindre souffle sur ta peau va entraîner des douleurs atroces. Il y a un traitement mais long et compliqué. Et qui n'enlève pas ces douleurs. Ou que très partiellement... Alors même si le vaccin n'est pas efficace à 100%, ma fameuse balance pour / contre penche nécessairement en faveur du pour quand j'entends ce qu'elle me dit... [...].

Dans le message ci-dessus, le contributeur se focalise sur les effets néfastes produits par l'une des maladies que les vaccins sont censés prévenir. Cet argument s'accompagne d'une description détaillée de la souffrance physique provoquée par le tétanos et s'insère donc dans la construction d'un scénario dramatisant.

Les internautes utilisent également des arguments d'autorité. Les pro-vaccins citent par exemple l'OMS et les anti-vaccins citent souvent Raymond Gherardi pour mettre en avant les effets secondaires des vaccins.

Ces sources font d'ailleurs l'objet de contestations de la part des uns et des autres sur leur fiabilité:

Exemple 16 (Pétition pour dire oui aux vaccins, *doctissimo*)

L'OMS ne produit pas ou peu de recherche scientifique. Ils compilent les résultats.

Je vous conseille plutôt de remonter directement à la source, les articles scientifiques. Et parmi ceux-ci, vérifiez que l'auteur n'est pas grassement payé par le labo de la molécule qu'il prétend évaluer (c'est la plupart du temps le cas).

Contrairement à ce que nous avons observé en contexte institutionnel (à la radio ou l'Assemblée Nationale), la concession est rare dans les forums, alors que les arguments *ad hominem* sont plutôt récurrents. Les accusations peuvent se fonder sur la mise en contradiction de l'adversaire, sur son style communicatif, ou sur l'attitude exprimée à travers sa parole, lorsqu'on dénonce, par exemple, le manque de responsabilité vis-à-vis de la collectivité.

5. CONCLUSION

La construction discursive du débat sur l'extension de l'obligation vaccinale se réalise à travers la mise en place de stratégies argumentatives spécifiques, qui varient non seulement en fonction du "rôle actanciel" (Plan-

tin 2011) mais aussi de la situation d'énonciation et des caractéristiques du locuteur (statut, savoir, vécu, etc.). Si les discours de proposition et de réfutation produits dans les différents types d'échanges manifestent globalement le recours au même type de ressources argumentatives, en ce qui concerne par exemple les arguments pragmatiques⁹, nous avons pu observer que la fréquence des types d'arguments varie énormément d'une situation à l'autre. La concession, par exemple, massivement employée par les locuteurs engagés en politique (en vertu de ses bénéfices au niveau de l'ethos) est plus rare dans les autres types d'échange, alors que les témoignages et les arguments *ad hominem* prolifèrent dans les forums.

Si les interactions parlementaires et radiophoniques analysées semblent donc constituer une arène investie par des acteurs institutionnels et des experts authentifiés, producteurs d'un discours légitime, scientifique et très structuré du point de vue argumentatif, les réseaux sociaux et les forums de discussion configurent l'arène des acteurs sociaux non institutionnels, profanes, parfois plutôt experts d'ailleurs, où prolifèrent les témoignages, l'expression émotionnelle et les invectives.

Ainsi les arguments "biomédicaux" (Cellier 2016, 90) utilisés par les autorités de santé ou les médecins (protection collective, justification épidémiologique, etc.) sont très peu invoqués par des individus qui mettent en avant le respect des libertés individuelles et qui revendiquent un savoir expérientiel.

Dans tous les cas, quel que soit le lieu d'expression, l'analyse des relations entre arguments et positionnements montre l'existence d'un "travail de cadrage" (Chateauraynaud et Doury 2013, 267) qui permet d'élaborer discursivement le contexte d'interprétation des échanges d'arguments. Ce travail contribue à la formulation de schématisations qui condensent les propriétés attribuées au discours des différents actants: progressiste *vs* décliniste, dominé par la raison *vs* obscurantiste. Toutefois, au delà de ces catégorisations, parfois un peu hâtives, nous pouvons constater la mobilisation, surtout dans le discours des internautes ou des auditeurs, de lieux communs ("la vérité est ailleurs", "on ne nous dit pas tout") qui amènent à nuancer la dichotomie classique entre pro-vaccins et anti-vaccins et finissent par mettre en cause la modalité de gestion d'un débat où seuls certains acteurs ont la possibilité de s'exprimer dans des lieux institutionnels légitimes.

⁹ Comme le soulignent Chateauraynaud et Doury, les arguments pragmatiques par les conséquences positives ou négatives sont particulièrement récurrents dans les débats qui relèvent du genre délibératif, où il s'agit de prendre des décisions en fonction de ce qui est jugé bon pour l'intérêt général (2013, 269-270).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akrich, Madeleine, et Vololona Rabeharisoa. 2012. "L'expertise profane dans les associations de patients, un outil de démocratie sanitaire". *Santé publique* 24: 69-74.
- Cabasino, Francesca. 2001. *Formes et enjeux du débat public. Discours parlementaire et immigration*. Roma: Bulzoni.
- Cabasino, Francesca. 2007. "Violence verbale, pratiques ritualisées et interaction dans le débat parlementaire". Dans *Un paysage choisi. Mélanges de linguistique française offerts à Leo Schena*, édité par Giovanna Bellati et al., 71-81. Torino: L'Harmattan Italia.
- Cabasino, Francesca. 2010. "Des formules rituelles de l'adresse au conflit verbal personnalisé dans l'espace parlementaire". Dans *S'adresser à autrui. Les formes nominales d'adresse en français*, édité par Catherine Kerbrat-Orecchioni, 169-200. Chambéry: Université de Savoie.
- Cellier, Céline. 2016. *Réticences autour de la vaccination. Analyse des discours des forums de discussion Internet*. Thèse de Doctorat en Médecine, Université Claude Bernard Lyon 1.
- Charaudeau, Patrick. 2005. *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Charaudeau, Patrick. 2017. *Le débat public. Entre controverse et polémique: enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Limoges: Lambert Lucas.
- Chateauraynaud, Francis, et Marianne Doury. 2013. "Le rôle des événements dans la portée des arguments. Une affaire de 'précédents'". Dans *Dire l'événement. Langage, mémoire, société*, édité par Licia Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré, et Licia Reggiani, 267-283. Paris: Presses Sorbonne Nouvelle.
- Doury, Marianne. 2016. *L'argumentation*. Paris: Armand Colin.
- Largier Vié, Céline. 2019. "Statut et fonctions discursives de la citation en discours direct dans les forums électroniques de débat". Dans *La répétition en discours*, édité par Paola Paissa et Ruggero Druetta, 257-274. Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Léglise, Isabelle, et Nathalie Garric (éds.). 2012. *Discours d'experts et d'expertise*. Berne: Peter Lang.
- Marcocchia, Michel. 2003. "Parler politique dans un forum de discussion". *Langage et société* 104: 9-55.
- Marcocchia, Michel. 2004. "L'analyse conversationnelle des forums de discussion. Questionnements méthodologiques". *Les Carnets du Cediscor* 8: 23-37.
- Marcocchia, Michel. 2010. "Formes et fonctions de la citation et du copier-coller dans les discussions en ligne". *Ci-dit*. <http://revel.unice.fr/symposia/cidit/index.html?id=550>.

- Mondada, Lorenza. 1999. "Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationnelle de l'interaction sur Internet". *Alsic* 2 (1): 3-25.
- Ollivier-Yaniv, Caroline. 2017. "La vaccination, ça se discute? Le rapport sur la politique vaccinale, espace polyphonique inédit". *Mots. Les langages du politique* 114 (Juillet): 117-133.
- Perelman, Chaïm, et Lucie Olbrechts-Tyteca. (1958) 2008. *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. Bruxelles: Édition de l'Université de Bruxelles.
- Plantin, Christian. 1997. "L'argumentation dans l'émotion". *Pratiques* 96: 81-100.
- Plantin, Christian. 2005. *L'argumentation*. Paris: PUF.
- Plantin, Christian. 2011. *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. Berne: Peter Lang.
- Plantin, Christian. 2016. *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon: ENS Éditions.
- Ravazzolo, Elisa. 2014. "Du 'mariage pour tous' à la 'manif pour tous'. La construction discursive d'un conflit sociopolitique dans le débat parlementaire". *Synergies Italie* 10: 111-124.
- Tavernier, Aurélie. 2012. "Une lecture rhétorique de l'expertise; la construction de l'ethos du sociologue dans les médias". Dans *Discours d'experts et d'expertise*, édité par Légèze Isabelle et Nathalie Garric, 19-46. Berne: Peter Lang.